

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision d'exécution (PESC) 2020/1650 du Conseil du 6 novembre 2020 mettant en œuvre la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 370 I du 6 novembre 2020)

Pages 12 et 13, annexe (modifiant l'annexe de la décision 2012/642/PESC), tableau concernant la listes des personnes, cinquième colonne («Motifs de l'inscription sur une liste»), pour chacune des entrées de 50 à 53

au lieu de: «[...] des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.»

lire: «[...] des enquêtes lancées contre le conseil de coordination et des manifestants pacifiques.»
